



CARTE D'IDENTITÉ

L'histoire

L'Université de technologie de Compiègne a été créée en 1978, selon le décret du 2 octobre 1972. La création de l'UTC répondait au souhait du ministre de tutelle de mettre en place un établissement qui forme des spécialistes en technologie. L'UTC est devenue un établissement public à caractère scientifique, culturel et professionnel en 1984. Le décret du 22 janvier 1985 lui confère le statut d'école extérieure aux universités.

Le cadre statutaire

Dès sa création, certaines caractéristiques statutaires font de cet établissement un modèle expérimental qui unit les traits d'une université à ceux d'une école d'ingénieurs :

- la sélection à l'entrée fait partie intégrante des statuts ;
- l'organisation de la scolarité repose sur le concept de "profil de formation" élaboré par l'étudiant et la direction de la pédagogie ;
- l'établissement dispense un diplôme unique (le DEUTEC après le premier cycle, le diplôme d'ingénieur après le deuxième cycle) ;
- le corps professoral relève de deux statuts différents (enseignants-chercheurs fonctionnaires et enseignants-chercheurs contractuels) ;

- la direction et la gestion de l'établissement sont assurées par un directeur (et non par un président), nommé par le Ministre de l'Éducation nationale sur proposition du Conseil d'administration.

Le gouvernement

Le directeur est assisté par un conseil scientifique et par un conseil des études de la vie universitaire. L'université est administrée par un conseil d'administration présidé par une personnalité extérieure élue.

Le Comité de direction (ou directoire) est composé des chefs de département et des directeurs de 4 directions fonctionnelles (directions aux enseignements et à la pédagogie, aux relations industrielles, à la recherche, aux relations internationales).

La formation

Le Diplôme universitaire de technologie (DEUTEC) sanctionne la réussite des études et permet l'accès en "branche" (terme consacré pour spécialisation ou département). Le diplôme d'ingénieur se prépare ensuite dans l'une des 5 branches suivantes : génie biologique ; génie chimique ; génie informatique ; génie mécanique ; génie des systèmes mécaniques.

L'UTC en chiffres

En 1996-1997, année de référence pour les données chiffrées de l'évaluation, l'UTC comptait :

- 2 958 étudiants dont
 - 631 en premier cycle
 - 1 598 en deuxième cycle
 - 729 en troisième cycle (dont 403 inscrits en thèse)
- 224 emplois d'enseignants dont
 - 57 emplois de professeurs
 - 73 emplois de maîtres de conférences
 - 61 emplois d'enseignants-chercheurs contractuels
- 228 emplois IATOS.

L'UTC a déjà été évaluée, en 1989, par le CNE qui avait souligné les caractéristiques originales faisant de cet établissement un modèle expérimental. Cette seconde évaluation de 1998 a mis en évidence la capacité de l'université à préserver ses atouts, mais aussi à corriger ses points faibles.

UNE FORMATION DE QUALITÉ

Un recrutement sélectif

Dans son souci d'attirer les meilleurs candidats, l'UTC ne recrute que des bacheliers issus de sections scientifiques (S). La sélection repose sur l'examen des résultats de terminale et du baccalauréat, assorti d'un entretien de motivation ; ce recrutement est de qualité.

Au niveau du deuxième cycle, les étudiants admis viennent pour moitié du DEUTEC, pour moitié de l'extérieur (DUT, DEUG, CPGE...).

Une pédagogie renouvelée

Par rapport à la pédagogie traditionnelle des universités, la formation à l'UTC se caractérise par plusieurs éléments fondamentaux. Le cycle d'enseignement est découpé en semestres de 17 semaines. D'autre part, l'UTC n'est pas divisée en UFR, mais en départements.

L'UTC a adopté un enseignement par unités de valeur (UV), réparties en 4 catégories (connaissances fondamentales ; compétences professionnelles ; expression et communication ; culture générale). La souplesse de ce système permet une évolution rapide des contenus de formation ainsi qu'une indéniable originalité des filières libres (architecture navale, design industriel et qualité des produits, biomatériaux et biomécanique, etc.).

Enfin, l'UTC accorde une place importante aux stages obligatoires en entreprise, relais efficaces avec le monde de l'industrie.

Un enseignement à la carte

Dans le premier cycle, le nombre d'UV obtenues par l'étudiant définit son profil de formation qu'il élabore avec un conseiller, membre du personnel (enseignant ou administratif), qui le guidera tout au long de sa scolarité à l'UTC. L'organisation et la structure de l'enseignement sont donc conçues pour permettre à l'étudiant de réaliser un projet personnel, même si la liberté de choix est relative compte tenu des contraintes imposées pour conserver à chaque cursus une certaine cohérence.

Dans le deuxième cycle, chaque branche est elle-même divisée en filières, à la fois guides de formations et cadres de compétences plus spécifiques. En

outre, un étudiant peut proposer un cursus original en combinant les UV et se construire une filière libre qui correspond à son projet de carrière.

Suivi pédagogique et responsabilisation individuelle sont les deux valeurs que l'UTC tente d'articuler dans sa pratique d'enseignement.

Culture et humanités

Créé en 1986, le département Technologies et sciences humaines (TSH) assure des enseignements communs à l'ensemble des trois cycles dans le domaine de la culture, de la communication, de l'économie et de la gestion, des langues et du sport. Il a également pour tâche de développer une recherche interdisciplinaire en sciences humaines et sociales et d'offrir deux formations diplômantes en troisième cycle. Il contribue à équilibrer l'offre entre les domaines utilitaires, théoriques et conceptuels, et culturels, et participe d'un réel effort pour développer la créativité, la curiosité et le travail de groupe des étudiants.

UNE BELLE RÉUSSITE

Une ambiance incitative

La majorité des étudiants de l'UTC apprécie de pouvoir suivre une formation d'ingénieur de haut niveau en évitant les classes préparatoires. Ils apprécient en outre une prise en charge pédagogique plus importante à l'UTC que dans les autres universités, grâce notamment au conseiller et au tuteur (ancien étudiant). Ils entretiennent une vie associative riche et très dynamique. De plus, le développement et la mise à disposition des moyens modernes de communication (E-mail, Internet, Intranet) ont fait l'objet d'un effort considérable. On peut toutefois regretter la mobilisation insuffisante des anciens diplômés dont les associations sont un atout important pour les écoles d'ingénieurs.

Un souci d'ouverture

Dès l'origine, l'UTC a affirmé une vocation d'ouverture internationale. Elle participe à de nombreux programmes européens (SOCRATES, ECTS), favorisant la

mobilité de ses étudiants. Dans cet esprit, elle a en outre créé un double diplôme avec l'université de Cranfield (Grande-Bretagne) et organisé des thèses en co-tutelle.

L'ouverture de l'UTC se traduit également par une collaboration étroite et fructueuse avec le monde économique, par ailleurs présent au sein de toutes les instances de l'établissement (Conseil scientifique, CEVU, bureaux de départements, conseils d'équipe et de recherche). La possibilité de recruter des enseignants-chercheurs contractuels est un atout majeur pour la diffusion interne d'une culture proche de l'entreprise. Les stages et leur suivi permettent, d'autre part, de renforcer les liens avec le monde industriel.

Une stratégie de valorisation

La création de trois filiales (Gradient, Divergent et Sécant) participe de cette indéniable réussite en matière de valorisation et de transfert fiable et efficace. Cela se traduit par une bonne insertion des diplômés de l'UTC dans le monde professionnel, à de bons niveaux de rémunération.

Un pôle de recherche dynamique

L'UTC constitue un pôle actif et important de recherche, comme l'atteste l'habilitation à délivrer la HDR⁽¹⁾ accordée par le Ministre en 1996. L'établissement a retenu 12 thèmes de recherche. Travail d'équipe, la recherche s'effectue au sein de 10 unités de recherche, toutes affiliées aux grands organismes ou reconnues par le Ministère. Dans le fonctionnement de ces unités, chaque activité de recherche est gérée par projet.

La création d'une école doctorale, en 1986, et d'une direction à la recherche a contribué non seulement au développement quantitatif du nombre de doctorats, mais aussi à la reconnaissance dont la recherche à l'UTC fait maintenant l'objet.

QUELQUES DIFFICULTÉS DE GESTION

Un déficit d'exploitation

L'UTC ne dispose pas à ce jour d'une véritable comptabilité analytique. Il n'y a donc pas de réelle maîtrise

des coûts. Cela s'est traduit, en 1995 et en 1996, par un déficit d'exploitation nécessitant de puiser dans les réserves de l'établissement.

On doit cependant souligner que, depuis peu, la gestion financière est assurée par un directeur financier (sous la responsabilité directe du secrétaire général) et par un agent comptable. Il est encore trop tôt pour juger de l'action de cette nouvelle équipe.

Renouveler les personnels contractuels

Depuis sa création, l'UTC possède un statut dérogatoire lui permettant de recruter des enseignants-chercheurs contractuels, mais un écart progressif se creuse par rapport aux principes initiaux. En effet, ces contrats à durée déterminée ont de plus en plus tendance à se transformer de facto en contrats à durée indéterminée, comme l'atteste le trop faible taux de renouvellement. Cela pourrait handicaper certains domaines d'enseignement pointus.

RECOMMANDATIONS

Au terme de l'évaluation, il est possible de porter un jugement d'ensemble très positif sur l'UTC et sur la manière dont son avenir est engagé. Cet établissement constitue, à bien des égards, l'exemple d'une réussite portée par un souci constant d'innovation. Les recommandations formulées par le Comité portent sur :

La gestion

La maîtrise des coûts et la présentation d'un compte financier consolidé doivent être les deux objectifs prioritaires de l'UTC.

Le renouvellement du personnel contractuel

Pour que le statut dérogatoire accordé à l'UTC demeure une originalité qui garde toute son efficacité, il est nécessaire qu'un renouvellement régulier existe.

La politique d'ouverture

En matière de formation continue, l'UTC ne réalise pas le volume d'activité qu'il est légitime d'attendre d'une université très liée au monde industriel. Sa participation à la formation des maîtres est inexistante :

(1) HDR : habilitation à diriger des recherches

ainsi, on ne peut que regretter son absence de relations avec l'IUFM d'Amiens.

De plus, l'UTC aurait tout avantage à entretenir des liens plus étroits avec les grandes universités scientifiques.

Enfin, l'UTC est encouragée à développer davantage le secteur des relations internationales qui constitue déjà un des points forts de l'établissement.

La pédagogie

La part des sciences humaines dans la formation à l'UTC semble raisonnable et satisfaisante. En revanche, la création d'une branche où la formation humaine tiendrait la même place que la formation technique paraît présenter des risques.

D'autre part, on peut déplorer l'absence d'unités de valeur de biologie dans le tronc commun. La mise en place de telles UV aiderait sans doute les étudiants qui se destinent à la filière Génie biologique.

Enfin, pour maintenir aux stages en entreprise tout leur intérêt, l'UTC doit veiller à ce qu'ils soient rému-

nérés à leur juste valeur et systématiquement accompagnés d'un suivi pédagogique.

La recherche

La nouvelle politique de recherche, qui renforce les projets interdisciplinaires, doit constituer un élément favorable au renouvellement des thèmes de recherche retenus par l'établissement, à la formation des ingénieurs par la recherche et à l'articulation entre recherche académique et recherche appliquée.

L'université technologique de Compiègne constitue une belle réussite dans le paysage universitaire français. Dotée d'un statut intermédiaire entre celui d'une université et celui d'une école, elle a su en 25 ans d'existence se faire une place de choix parmi les formations d'ingénieurs.

La réponse du directeur de l'UT Compiègne figure dans le rapport d'évaluation du CNE en page 89

Ce rapport d'évaluation est consultable sur le site Internet du CNE : <http://www-cne.mesr.fr>

Pour les données chiffrées et leur actualisation se reporter au site Internet de l'UT Compiègne : <http://www-utc.fr>

Directeur de la publication : Jean-Louis Aucouturier / Rédaction : Olivier Chazaud
Conception graphique : Marie-Noëlle Soudit / Edition-diffusion : Francine Sarrazin